

Petites annonces classées

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **14 (1934)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Abrogation des taxes de luxe en France.

Un décret abrogeant les différentes taxes de luxe a paru au Journal Officiel du 7 juillet 1934. Toutes les transactions soumises jusqu'à ce jour à une taxe de luxe seront désormais uniformément taxées au taux de 2 %, taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Foire de Paris 1935.

Le Conseil d'Administration de la Foire de Paris a décidé d'augmenter de 5.000 mq. la surface couverte du Palais des Expositions à la Porte de Versailles; il a pris toutes dispositions utiles pour que les constructions soient immédiatement commencées.

Amélioration du système des contingentements.

La Chambre Syndicale des Importateurs français de produits alimentaires vient de se déclarer opposée :

1° A l'institution d'une taxe fixe sur les licences d'importation;

2° A la création d'une taxe mobile venant s'ajouter aux droits de douane.

Par contre, elle demande :

1° L'élargissement des contingentements;

2° L'aménagement ou la réduction des tarifs douaniers;

3° La suppression ou la réduction des taxes sur les licences d'importation.

L'Union des Chambres de Commerce Maritimes et des Ports Français va plus loin et demande l'abandon progressif du système des contingentements.

Contingents français du 3^e trimestre 1934.

Un décret en date du 30 juin a fixé les chiffres des contingentements à importer au cours du 3^e trimestre 1934. En ce qui concerne les produits nouvellement contingentés, c'est-à-dire ceux qui ne sont soumis à ces mesures que depuis le 1^{er} janvier 1934, il est spécifié qu'ils pourront être majorés dans une proportion de 300 % par voie de négociations avec les pays étrangers. L'importation de ces marchandises ne peut être effectuée qu'en vertu d'autorisations individuelles d'importation délivrées par l'Administration des douanes sur avis des Comités Interprofessionnels. C'est en principe à ces organismes que doivent être adressées les demandes de licences.

Exposition des sports d'hiver à Lyon.

Une exposition des sports d'hiver aura lieu du 15 au 23 septembre 1934, à Lyon.

Petites Annonces Classées

N.B. Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 0 fr. 50 pour la France et à 1 fr. 50 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :**Textiles :**

Agence générale pour Paris est demandée dans les dentelles, broderies, organdi uni, brodé et imprimé, voiles, garniture de lingerie, etc. (319).

Représentation de fabricants suisses de taffetas unis et fantaisie est recherchée (325).

Maison suisse établie à Lyon depuis 1900 demande représentation de fabricant de voiles et organdis, unis ou fantaisie (330).

Maison suisse de commission à Lyon cherche à représenter aux achats de soieries des maisons suisses de nouveauté (331).

Divers :

Agronome-conseil cherche agence ou sous-agence dans articles de construction ou agricoles (321).

Compatriote habitant Paris depuis plusieurs années, demande représentations de maisons suisses. Toutes propositions sont susceptibles de l'intéresser, à l'exception des textiles (332).

Demandes de représentation de produits français :**Alimentation :**

Alimentation (294).

L'agence générale ou sous-agence de maisons françaises en produits alimentaires est recherchée par maison suisse possédant bonne clientèle dans l'hôtellerie, restaurants et denrées coloniales (335).

Divers :

Maison suisse, possédant organisation de vente avec locaux pour dépôt en Suisse et bureau à Paris, cherche agence ou représentation de sérieuse maison française dans produits industriels (334).

. Demandes d'emplois : .

Suisse-Romand, 25 ans, cherche emploi, commerce, banque ou représentation (327).

INGENIEUR ELECTR., dipl. E. P. Z. (ETH), suisse, 30 ans, actif, ayant travaillé plateforme d'essais, exploitations, études (BBC, CEM, SSW), longue pratique commerciale dans bureau techn. à Paris. Bonnes relations dans l'industrie électr. et mécan. de cette région; français, allemand, italien. Ref. de 1^{er} ordre; cherche situation dans l'industrie ou évent. représentations (333).

Monsieur, 37 ans, d'origine suisse, naturalisé français, depuis bientôt six ans dans importante firme en Saône-et-Loire, spécialisé dans le commerce d'exportation et à même de prouver chiffre d'affaires saines, rédacteur-dactylo parfait en français, allemand et anglais, lisant couramment l'espagnol, bon comptable et formation générale au-dessus de la moyenne, cherche nouvel emploi dans grande ville de France ou d'Algérie (326).

Offre de Représentation

Maison suisse à Marseille disposant d'entrepôt cherche représentations articles divers (328).

Maison suisse établie en Afrique occidentale depuis 8 ans prendrait encore quelques représentations de tissus, articles indigènes et marchandises s'écoulant en grandes quantités dans la Colonie (329).